



Préambule

Ce mémento régional annuel de la statistique agricole compile différentes sources de données pour présenter un panorama détaillé de l'activité agricole et rurale en Île-de-France.

Il intègre les premiers résultats, encore provisoires à ce stade, du recensement de l'agriculture 2020 réalisé d'octobre 2020 à mai 2021. Les enquêtes conduites par le service régional de l'information statistique et économique (Srise) dans le cadre de la statistique agricole constituent la matière principale, présentée sous le label Agreste. Il est également fait appel à de nombreuses sources complémentaires, listées ici par ordre d'apparition : l'Insee, Météo France, l'Institut Paris Région, le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), FranceAgriMer, l'Agence de services et de paiement (ASP), le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence Bio, la Banque nationale des ventes de produits phytosanitaires par des distributeurs agréés (BNV-D), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), la Société d'économie mixte du marché de Rungis (Semmaris), le Réseau des nouvelles des marchés (RNM), et les services de la DRIAAF Île-de-France.

Ce mémento propose tout d'abord un panorama synthétique du territoire francilien, en termes de population et d'emploi, de conditions météorologiques et d'occupation du sol.

Le recensement agricole 2020 fournit les estimations des effectifs des exploitations agricoles franciliennes. Celles-ci sont présentées dans leurs différentes composantes : orientations technico-économiques et statuts juridiques, productions végétales et animales, commercialisation, données économiques (prix, aides publiques, résultats comptables), agriculture biologique et pratiques culturelles.

La séquence consacrée à la forêt valorise les résultats de l'enquête annuelle exploitation forestière de 2019 et de l'enquête sur la forêt privée de 2012, réalisée tous les dix ans.

Les données sur l'industrie agroalimentaire dressent un tableau des entreprises fortement implantées en Île-de-France d'une part, et des établissements régionaux d'autre part.

La distribution alimentaire est abordée d'une part via les établissements commerciaux (au sens large) et la restauration, et d'autre part via les arrivages de fruits et légumes sur le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis.

Quelques chiffres relatifs à l'enseignement agricole clôturent le document.

Avertissement relatif aux données agricoles

Les données conjoncturelles se rapportent, sauf mention contraire, aux campagnes 2019 et 2020.

Campagne millésimée « N » : le cycle de production se déroule de septembre N-1 à décembre N et le cycle de commercialisation de juillet N à juin N+1.

Pour en savoir plus

Sur la statistique et la prospective agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Sur les marchés et filières agroalimentaires

<https://www.franceagrimer.fr/>

Sur le réseau des nouvelles des marchés

<http://www.rnm.franceagrimer.fr/>

Données, publications sur le site internet de la DRIAAF.

<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/DONNÉES>

#RA2020
RECENSEMENT AGRICOLE

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

[Recensement-agricole-2020-1ers](#)

Sommaire

⊙ La population et l'emploi	4
⊙ La météorologie	5
⊙ Le territoire francilien	6 - 7
⊙ Les exploitations agricoles	8 - 9
⊙ Les productions végétales	10 - 11
⊙ Les productions animales	12 - 13
⊙ La commercialisation	14
⊙ Les données économiques	15 - 20
⊙ Le développement rural	21 - 22
⊙ L'agriculture biologique	23
⊙ La fertilisation minérale	24
⊙ Les produits phytosanitaires	25
⊙ L'irrigation	26
⊙ La forêt et le bois	27 - 29
⊙ L'industrie agroalimentaire	30 - 31
⊙ La distribution alimentaire	32
⊙ L'approvisionnement	33
⊙ L'enseignement agricole	34 - 35



La population et l'emploi

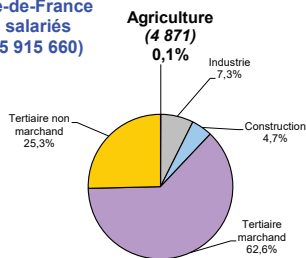
Répartition de la population par département

(habitants)	2010	2018	Évolution 2018/2010	Densité de population en 2018 (habitants/km ²)
Paris	2 243 833	2 175 601	- 3,0 %	20 720
Petite couronne	4 422 270	4 648 710	+ 5,1 %	7 076
Seine-et-Marne	1 324 865	1 412 516	+ 6,6 %	239
Yvelines	1 408 765	1 441 398	+ 2,3 %	631
Essonne	1 215 340	1 296 641	+ 6,7 %	719
Val-d'Oise	1 171 161	1 238 581	+ 5,8 %	994
Île-de-France (IdF)	11 786 234	12 213 447	+ 3,6 %	1 017
IdF/France métropolitaine	18,8 %	18,8 %	-	-

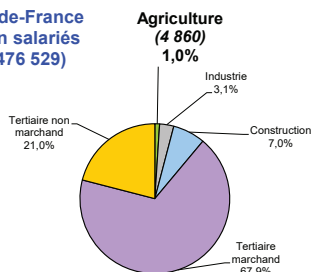
Source : Insee - Recensements de la population 2010 et 2018

Répartition des emplois en 2018

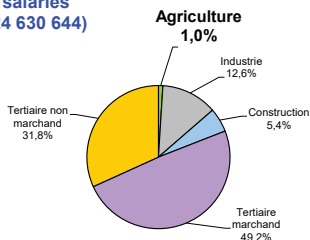
Île-de-France salariés
(5 915 660)



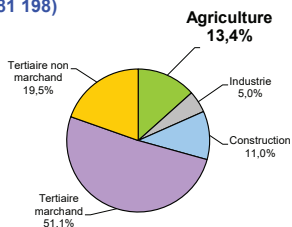
Île-de-France non salariés
(476 529)



France salariés
(24 630 644)



France non salariés
(2 881 198)



Source : Insee - Estimations localisées d'emploi



La météorologie

Précipitations et températures annuelles par station en 2020

Station	Précipitations (mm)		Températures (°C)			
	2020	Normales ⁽¹⁾	Minimales ⁽²⁾		Maximales ⁽³⁾	
	2020	Normales ⁽¹⁾	2020	Normales ⁽¹⁾	2020	Normales ⁽¹⁾
Paris						
Paris-Montsouris	635	637	7,1	5,0	22,9	20,5
Seine-et-Marne						
Melun	636	677	6,1	3,7	22,1	19,4
Yvelines						
Trappes	607	694	5,9	3,9	21,4	19,2
Seine-Saint-Denis						
Le Bourget	545	641	6,4	4,4	22,6	19,7
Val-de-Marne						
Orly	618	617	6,5	4,2	22,6	20,0
Val-d'Oise						
Pontoise	635	657	5,9	4,2	21,0	19,6
Île-de-France	623	657	6,3	4,2	22,2	19,6

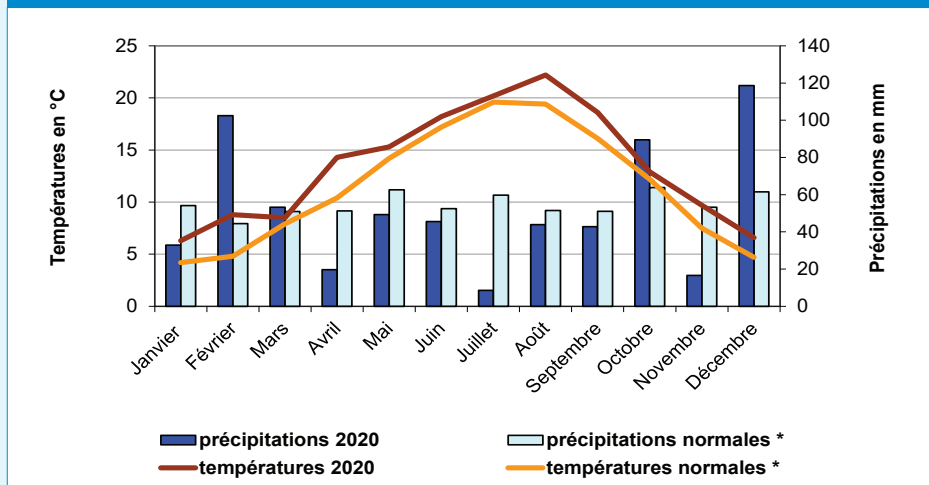
Sources : Météo France, SRISE Île-de-France

(1) Valeur moyenne des 30 dernières années.

(2) Min des 12 moyennes mensuelles.

(3) Max des 12 moyennes mensuelles.

Précipitations et températures moyennes en 2020



Sources : Météo France, SRISE Île-de-France

(*) Normale : valeur moyenne des 30 dernières années.



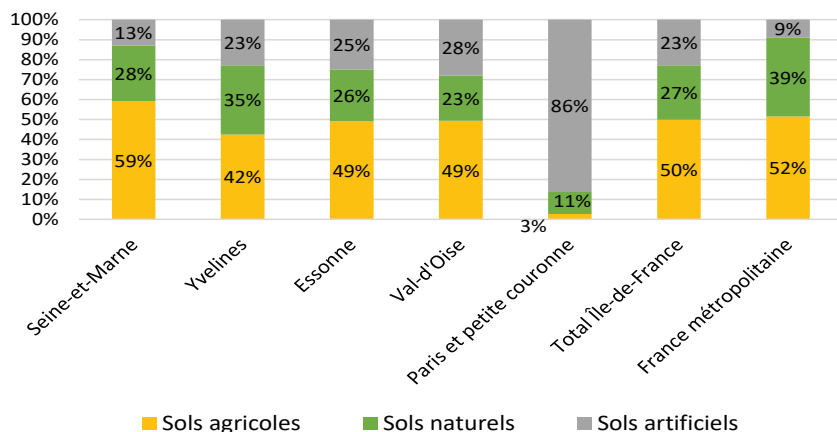
Le territoire francilien

Occupation du territoire en 2017

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Paris et petite couronne	Île-de-France
Occupation du sol	Superficie par département (1000 ha)					
Sols agricoles	351,1	97,9	89,3	61,9	2,0	602,2
Sols naturels	164,5	80,0	47,2	28,4	8,4	328,5
Sols artificiels	76,8	52,7	45,4	35,1	65,9	275,9
Total	592,4	230,6	181,9	125,4	76,3	1 206,5
	Variation moyenne 2012-2017 (en ha / an)					
Sols agricoles	- 213	- 54	- 91	- 64	- 13	- 435
Sols naturels	- 52	- 44	- 48	+ 5	- 15	- 154
Sols artificiels	+ 265	+ 98	+ 139	+ 59	+ 28	+ 589

Source : MOS 2012-2017 Institut Paris Région

Proportion de l'occupation du territoire par département en 2017



Sources : MOS 2017 Institut Paris Région (Île-de-France), Agreste - Teruti 2018 (France métropolitaine)

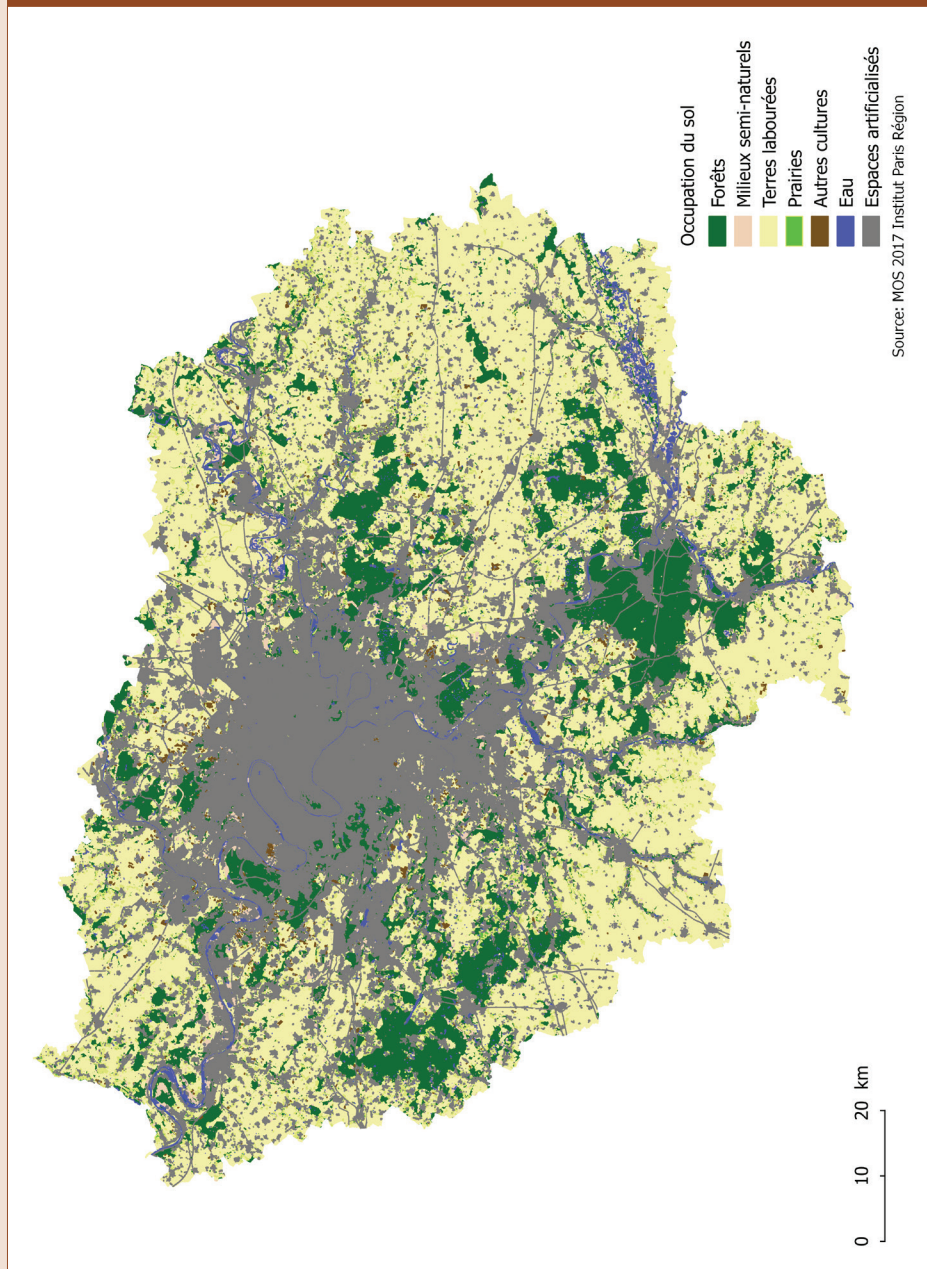
Sols agricoles : sols cultivés, dont ceux comprenant serres et abris hauts, et surfaces toujours en herbe.

Sols naturels : sols boisés, landes, friches, zones humides, eaux.

Sols artificiels : sols bâtis, revêtus, stabilisés et autres artificialisés.

Le territoire francilien

Mode d'occupation du sol (MOS 2017)





Les exploitations agricoles

Nombre d'exploitations ⁽¹⁾ et surface agricole utile (SAU) moyenne par département

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Paris et petite couronne	Île-de-France
Nombre d'exploitations						
2010	2 638	948	763	586	91	5 026
2020	2 364	807	665	517	72	4 425
dont moyennes et grandes (en %) ⁽²⁾						
2010	70	54	62	62	32	64
2020	73	60	67	61	36	68
SAU moyenne (ha) par exploitation						
2010	127	94	110	99	51	113
2020	142	111	125	107	77	127

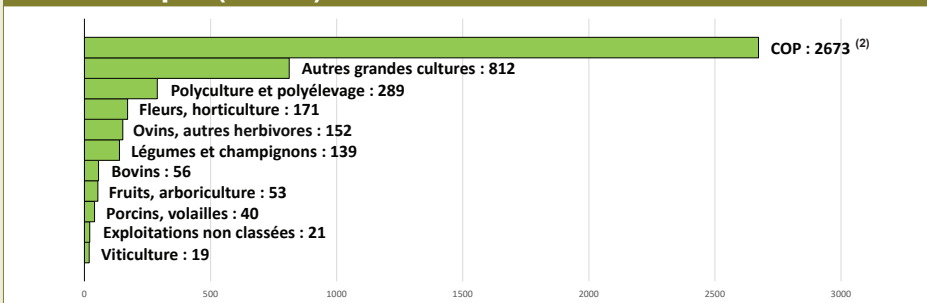
Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) L'exploitation agricole est une unité économique participant à la production agricole et répondant à certains critères (activité, dimension, gestion courante).

(2) Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS).

La PBS décrit un potentiel économique annuel des exploitations et permet de les classer en quatre catégories de dimension économique : grandes (plus de 250 000 €/an), moyennes (de 100 000 à 250 000 €/an), petites (de 25 000 à 100 000 €/an) et micros (moins de 25 000 €/an). Cette nouvelle classification a été adoptée pour le recensement agricole 2020 et appliquée rétroactivement au recensement 2010.

Nombre d'exploitations par orientation technico-économique (OTEX) ⁽¹⁾ en 2020



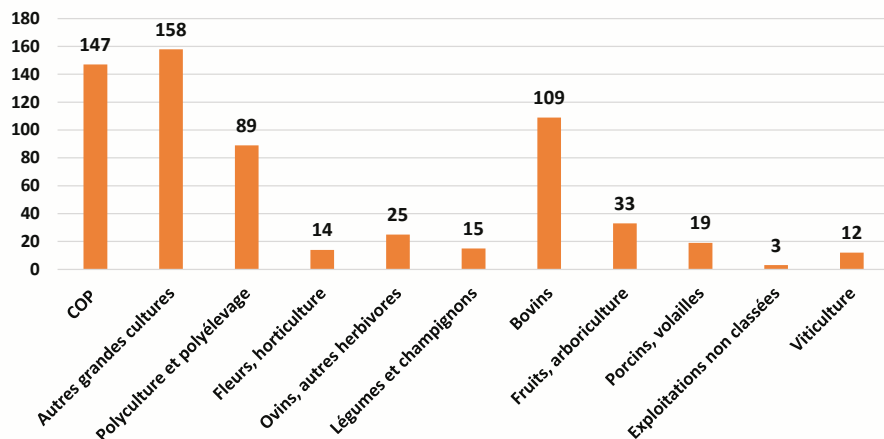
Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) La contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation ou orientation technico-économique (OTEX). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.

(2) COP : Céréales et Oléo-Protéagineux.

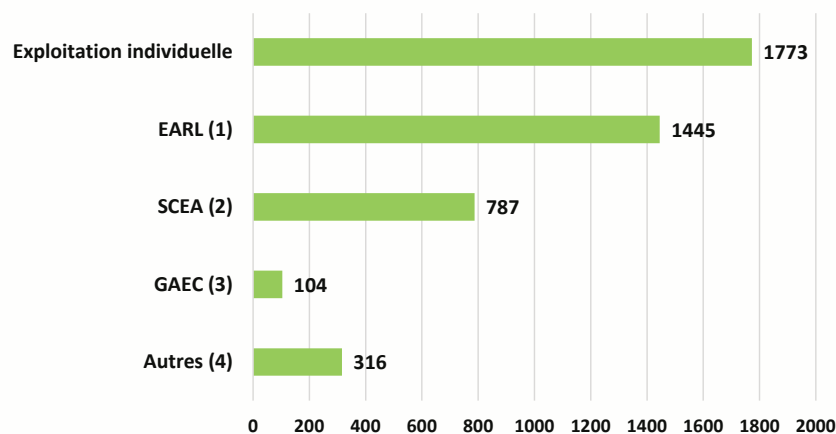
Les exploitations agricoles

Surface agricole utile moyenne des exploitations en fonction de l'orientation technico-économique en 2020 (en ha)



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

Nombre d'exploitations par statut juridique en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

(2) SCEA : Société civile d'exploitation agricole.

(3) GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun.

(4) Autres : autres formes sociétaires (autres sociétés civiles, société anonyme, société à responsabilité limitée, etc.), autres personnes morales (indivisions, groupements de fait, établissements d'enseignement, hôpitaux, collectivités, etc.).

Les productions végétales

Grandes cultures en 2020

Surfaces (ha) Rendements (q/ha) et variation par rapport à la moyenne olympique ⁽¹⁾ 2015-2019	Seine-et- Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽²⁾
Total céréales	216 880	53 725	52 415	34 460	358 415
dont blé tendre	115 605	30 195	26 660	21 220	194 290
blé dur	705	1 005	1 895	15	3 620
orge d'hiver	26 545	8 215	4 505	3 310	42 660
orge de printemps	34 730	6 770	13 635	2 890	58 110
maïs	34 350	5 780	4 230	6 760	51 275
triticale	1 560	985	1 000	30	3 575
Total oléagineux	41 185	12 710	10 245	6 590	70 890
dont colza	33 695	11 880	8 990	5 980	60 705
tournesol	4 785	320	660	430	6 195
Total protéagineux	9 940	3 435	3 730	1 310	18 475
dont féverole	3 630	1 405	830	225	6 150
pois	6 300	2 030	2 890	1 085	12 305
Betterave	30 735	1 770	5 710	5 060	43 415
Pomme de terre	3 378	530	975	490	5 465

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

(1) Moyenne des cinq dernières années, en excluant la valeur la plus élevée et la valeur la plus basse.

(2) Y compris Paris et la petite couronne.

Surfaces : poids des départements et de la région Île-de-France au niveau national en 2020

Superficie (%)	Seine-et- Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de- France ⁽¹⁾
Betterave	7,3	0,4	1,4	1,2	10,3
Féverole	4,7	1,8	1,1	0,3	8,0
Orge de printemps	4,4	0,9	1,7	0,4	7,3
Colza	3,0	1,1	0,8	0,5	5,4
Pois	2,7	0,9	1,3	0,5	5,4
Blé tendre	2,7	0,7	0,6	0,5	4,6

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

(1) Y compris Paris et la petite couronne.

Avertissement : Les résultats de ces deux pages "Productions végétales" ne concernent que les principales cultures des exploitations agricoles de la région Île-de-France. Les écarts entre les totaux en bas de la page 11 et les surfaces des sols agricoles de la page 6 correspondent principalement à deux catégories de surfaces non prises en compte ici : d'une part, les surfaces agricoles rattachées à des exploitations dont le siège est localisé en dehors de la région et, d'autre part, des surfaces d'apparence agricole non rattachées aux exploitations, comme des surfaces en herbe utilisées pour le pâturage de chevaux de particuliers ou de centres équestres.

Les productions végétales

Fruits et légumes en 2020

Île-de-France	Surfaces ⁽¹⁾ (ha)	% France		Surfaces ⁽¹⁾ (ha)	% France	Île-de-France	Surfaces (ha)	% France
Légumes (total)				5 563	1	Fruits (total)		
dont lentilles	768	2	épinards	180	5	dont pommes	570	1
laitues	590	3	persils	173	18	poires	203	3
haricots verts	511	2	oignons blancs	163	6			
oignons de couleur	293	3	radis	102	1			
choux ⁽²⁾	252	4	autres salades	99	1			

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) Pour les légumes, il s'agit de la surface développée, c'est-à-dire la surface consacrée à la culture multipliée par le nombre de cycles de production pendant une année.

(2) Autres que choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux à choucroute, brocolis.

Prairies et production de fourrages en 2020

Surfaces (ha)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾
Rendements (q/ha)					
Maïs-fourrage	1 096	213	139	79	1 527
	104	88	88	88	100
Autres plantes fourragères annuelles	1 042	173	702	132	2 049
Luzerne	2 423	1 447	1 971	332	6 173
Prairies artificielles	227	72	70	10	378
Prairies temporaires	4 231	1 983	987	1 265	8 516
Surfaces toujours en herbe des exploitations	10 125	6 174	1 664	2 951	21 060
Total prairies et surfaces de fourrages des exploitations agricoles	19 144	10 062	5 533	4 769	39 704

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires), Statistique agricole annuelle

Semences (récolte 2020)

Surfaces en multiplication de semences commerciales (ha)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾	% France
Groupes d'espèces de semences						
Céréales à paille	7 143	1 449	898	53	9 577	7,9
Oléagineux	82	0	32	0	113	0,3
Protéagineux	955	138	145	0	1 238	11,0
Lin et chanvre	626	105	43	316	1 118	3,5
Plants de pommes de terre	178	25	161	45	409	1,7
Fourragères et gazon	452	192	179	61	891	1,8
Potagères et florales	120	113	76	8	316	1,3
TOTAL	9 555	2 021	1 532	483	13 662	3,6

(1) Y compris Paris et la petite couronne.

Source : GNIS

TOTAL en 2020

Surfaces (ha)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾
Surfaces agricoles utiles des exploitations d'Île-de-France	334 544	89 592	83 078	55 352	563 965

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

Les productions animales

Cheptel bovin en 2020

(têtes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾
Vaches	6 219	2 284	588	1 087	10 181
<i>dont laitières</i> ⁽²⁾	3 650	995	329	371	5 346
<i>nourrices</i> ⁽³⁾	2 569	1 289	259	716	4 835
Bovins de 1 an ou plus	4 321	1 710	258	918	7 209
<i>dont génisses</i> ⁽⁴⁾	3 799	1 507	229	811	6 348
Bovins de moins de 1 an	3 125	1 342	258	645	5 370
Total Bovins	13 665	5 336	1 104	2 650	22 760

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) Y compris Paris et la petite couronne.

(2) Une vache est dite laitière lorsqu'elle est élevée pour sa production de lait.

(3) Une vache nourrice (ou allaitante) est une vache de race à viande ou mixte (lait et viande) destinée à l'élevage de veaux pour la production de viande.

(4) Une génisse est une jeune femelle n'ayant pas encore vêlé. Elle est généralement âgée de moins de 2 ans pour une race laitière et de moins de 3 ans pour une race à viande.

Cheptel ovin, caprin et porcin en 2020

(têtes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾
Total Ovins	10 054	3 618	600	773	15 114
<i>dont brebis-mères</i>	5 606	2 125	276	519	8 562
Total Caprins	672	771	374	446	2 280
<i>dont chèvres</i>	443	489	222	341	1 509
Total Porcins	4 001	151	90	37	4 280
<i>dont porcs à l'engraissement de 50 kg et plus</i>	1 497	99	48	36	1 680

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) Y compris Paris et la petite couronne.

Production de lait de vache en 2020

	Île-de-France	dont Seine-et-Marne
Production ⁽¹⁾	40 335	27 525
Fromages ⁽²⁾	3 272	2 463

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

(1) Lait liquide (1 000 litres).

(2) Hors fromages fondus (tonnes).

Les productions animales

Production de viande en 2020

	Île-de-France		dont Seine-et-Marne	
	Production ⁽¹⁾	Poids produit ⁽²⁾	Production ⁽¹⁾	Poids produit ⁽²⁾
Total viande bovine ⁽³⁾	5 438	1 945	3 361	1 237
<i>dont vaches de réforme</i>	3 124	1 139	2 090	762
<i>génisses</i>	1 156	449	631	248
<i>mâles</i>	770	296	508	207
<i>veaux de boucherie</i>	388	61	132	19
Total viande porcine	14 265	1 216	9 839	817
Total viande ovine	9 824	207	4 507	96
Total viande caprine	1 692	22	839	10

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

(1) En nombre de têtes.

(2) En tonne équivalent carcasse.

(3) Bovins produits en Île-de-France (dont 6 % abattus dans la région) ;
veau de boucherie : veau de moins de 8 mois.

Production de volailles en 2020

	Île-de-France	
	Production ⁽¹⁾	Poids produit ⁽²⁾
Poulets de chair et coquelets	2 301	4 481
Poulettes	37	56
Dindes et dindons	10	71
Canards à rôtir	19	38
Pintades	47	89
Canards gras	8	26
Oies à rôtir	3	11

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

(1) En milliers de têtes.

(2) En tonne équivalent carcasse.

Production d'œufs en 2020

Catégorie	Île-de-France	
	Nombre de poules pondeuses (milliers)	Nombre d'œufs (milliers)
Œufs de consommation	930	252 400
Œufs à couvrir	34	3 677

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

La commercialisation

Collecte des céréales et oléoprotéagineux - récolte 2019 ⁽¹⁾

tonnes	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽³⁾
Cultures					
Blé tendre	1 170 514	296 134	247 203	197 359	1 911 210
Orges	495 166	109 543	156 667	35 441	796 817
Maïs	236 568	35 718	24 668	37 034	333 988
Autres céréales ⁽²⁾	20 442	12 672	15 058	557	48 729
Total céréales	1 922 690	454 067	443 596	270 391	3 090 744
Colza	81 705	37 899	16 131	19 299	155 034
Tournesol	7 920	844	769	557	10 090
Total oléagineux	89 625	38 743	16 900	19 856	165 124
Pois	20 415	6 712	8 437	3 379	38 943
Féveroles	6 466	2 415	1 451	221	10 553
Total protéagineux	26 881	9 127	9 888	3 600	49 496
Total céréales et oléoprotéagineux	2 039 196	501 937	470 384	293 847	3 305 364
Variation / campagne 2018	+ 15 %	+ 18%	+ 17 %	+ 21 %	+ 16 %

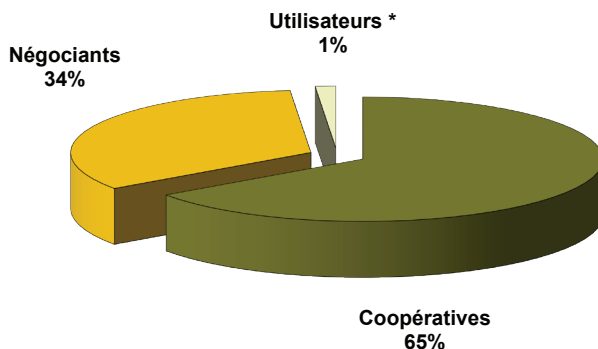
Source : FranceAgriMer Île-de-France

(1) Récolte 2019 - commercialisée du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

(2) Blé dur, avoine, seigle, triticale.

(3) Y compris la petite couronne. Dans ce tableau le Val-de-Marne est agrégé avec l'Essonne et la Seine-Saint-Denis avec le Val-d'Oise.

Répartition de la collecte des céréales et oléoprotéagineux



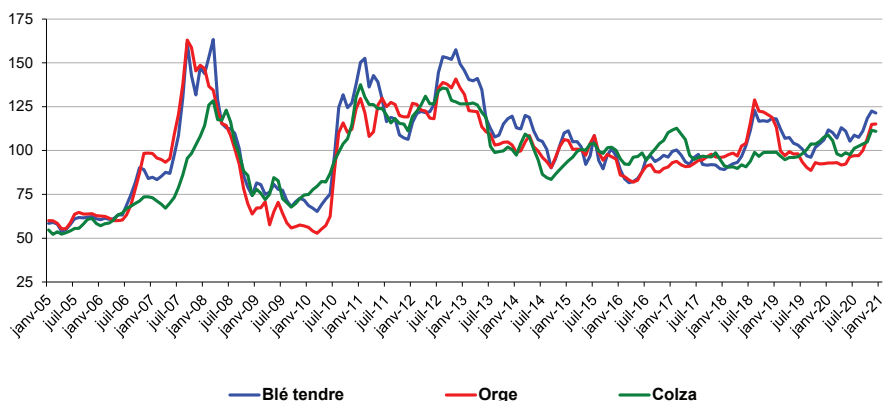
Source : FranceAgriMer Île-de-France

(*) Moulins et fabricants d'aliments pour animaux.

Les données économiques

Évolution des indices de prix des productions agricoles depuis 2005

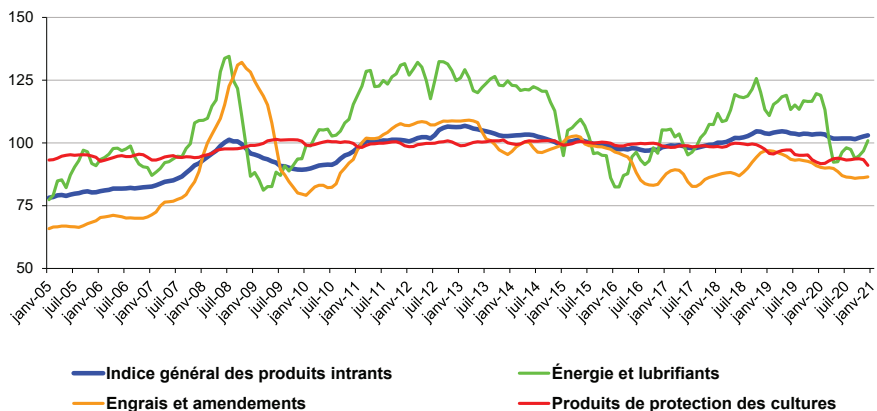
Base 100 en 2015



Source : Insee - Indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap)

Évolution des indices de prix des intrants depuis 2005

Base 100 en 2015



Sources : Agreste, Insee - Indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ippapa)

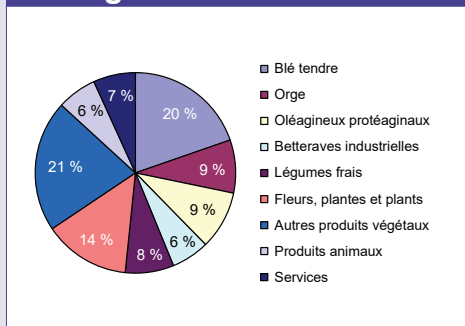
Les données économiques

Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 2019 et 2020

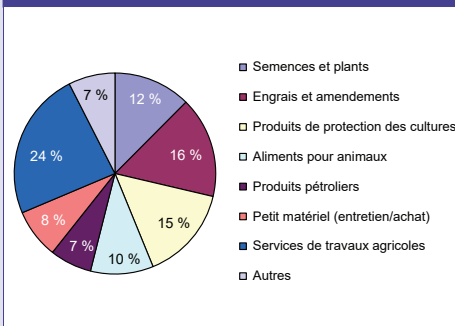
M € courant	2019	2020	Évolution 2020/2019
	Semi définitive	Provisoire	(en %)
Produits végétaux (a)	954,09	895,81	- 6
<i>dont céréales</i>	424,82	369,33	- 13
<i>oléo-protéagineux</i>	66,99	97,25	+ 45
<i>betteraves</i>	109,15	63,26	- 42
<i>fruits, légumes, fleurs, pomme de terre</i>	319,45	331,52	+ 4
Produits animaux (b)	66,02	66,06	+ 0
<i>dont bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)</i>	14,20	14,78	+ 4
<i>volailles, œufs</i>	28,37	28,39	+ 0
<i>lait et autres produits de l'élevage</i>	23,45	22,90	- 2
Services (c)	72,21	70,17	- 3
Valeur totale de la production agricole (a+b+c)	1 092,32	1 032,04	- 6
(+) Subventions sur les produits (d)	4,23	4,53	+ 7
(-) Consommations intermédiaires (e)	616,45	600,42	- 3
Valeur ajoutée brute (a+b+c+d-e) = (f)	480,10	436,15	- 9
Subventions d'exploitation (g)	152,00	144,32	- 5
Impôts sur la production (h)	33,18	26,29	- 21
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs VABCF(f+g-h) = (i)	598,92	554,18	- 7

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - 2019 semi définitif - 2020 provisoire

Production hors subventions de l'agriculture en 2020



Consommations intermédiaires en 2020



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2020

Les données économiques

Aides communautaires ⁽¹⁾ par département en 2019

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽²⁾
Premier pilier					
Aides découplées (millions €)	72,6	18,4	17,9	12,3	121,8
Nombre de bénéficiaires	2 213	719	610	451	4 021
Montant moyen par bénéficiaire (€)	32 807	25 624	29 301	27 168	30 282
Aides couplées végétales (millions €)	1,9	0,6	0,8	0,2	3,5
Nombre de bénéficiaires	768	234	222	93	1 317
Montant moyen par bénéficiaire (€)	2 419	2 709	3 444	2 315	2 636
Aides couplées animales (millions €)	0,6	0,2	0,0	0,1	0,9
Nombre de bénéficiaires	136	38	9	28	212
Montant moyen par bénéficiaire (€)	4 107	5 888	2 376	4 824	4 430
Montant total (millions €)	75,0	19,3	18,7	12,6	126,2
Nombre de bénéficiaires	2 216	721	610	451	4 026
Montant moyen par bénéficiaire (€)	33 853	26 742	30 590	27 945	31 340
Second pilier ⁽³⁾					
Aides à l'installation (millions €)	0,72	0,22	0,15	0,10	1,22
Nombre de bénéficiaires	27	8	6	3	45
Montant moyen par bénéficiaire (€)	26 670	27 625	25 233	34 600	27 131
Performances des exploitations	7,29	2,82	2,37	0,46	13,13
Nombre de bénéficiaires	304	107	98	25	544
Montant moyen par bénéficiaire (€)	23 980	26 355	24 184	18 400	24 136
Conversion et maintien en bio	2,84	1,53	2,01	0,17	6,58
MAEC ⁽⁴⁾	2,67	0,82	0,39	0,69	4,58
Apiculture, protection des races menacées	0,03	0,04	0,01	0,01	0,09
Montant total (millions €)	13,55	5,43	4,93	1,43	25,60
Nombre de demandes éligibles ⁽⁵⁾	468	176	176	112	940
Montant moyen par demande éligible (€)	28 953	30 858	28 019	12 802	27 235

Sources : ASP, SSP, Agreste Île-de-France, DRIAAF

(1) Financements européens (FEAGA et FEADER) et nationaux (État, conseils régional et départementaux, agence de l'eau, etc.), hors MAEC localisées ponctuelles et linéaires.

(2) Y compris Paris et la petite couronne.

(3) Il s'agit de l'ensemble des financements publics accordés au titre du programme régional de développement rural, présenté dans la rubrique «Développement rural» du mémento en page 21.

(4) Mesures agro-environnementales et climatiques.

(5) Conversion et maintien en bio, MAEC, apiculture, protection des races menacées.

Les données économiques

Résultats comptables des exploitations moyennes et grandes d'Île-de-France en 2019

Céréales et oléoprotéagineux	Grandes ⁽¹⁾	Moyennes ⁽¹⁾	Ensemble
<i>Valeurs moyennes par exploitation</i>			
Nombre d'exploitations de l'échantillon	111	10	121
Nombre d'exploitations représentées	2 435	466	2 901
Part du nombre total d'exploitations franciliennes en %	59	11	70
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES			
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	188,1	64,0	168,2
<i>dont faire-valoir direct (ha)</i>	11,6	16,2	12,3
<i>céréales (ha)</i>	135,6	45,1	121,1
<i>cultures industrielles (ha)</i>	39,0	7,4	33,9
Nombre total d'unités de travail annuel (UTA ⁽²⁾)	1,6	1,0	1,5
<i>dont UTA non salarié (UTANS ⁽³⁾)</i>	1,3	1,0	1,3
Effectif animaux (Unités Gros Bovins)	1,1	5,5	1,8
ÉLÉMENTS DU BILAN (milliers d'euros)			
Actif immobilisé	374,7	159,3	340,1
Actif circulant	235,1	65,2	207,8
Capitaux propres	362,5	149,8	328,3
Endettement total	249,4	74,9	221,4
Capacité d'autofinancement	88,0	31,3	78,9
Taux d'endettement global (%)	40,8	33,3	40,3
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)			
Production de l'exercice	233,3	72,1	207,4
Valeur ajoutée produite avec fermage non déduit	72,8	19,1	64,1
Excédent Brut d'Exploitation	89,1	31,6	79,9
Résultat d'exploitation	47,2	20,4	42,9
Résultat Courant Avant Impôts (milliers d'euros)	45,6	20,0	41,5
RCAI après paiement des charges sociales de l'exploitant	32,5	13,9	29,5
Résultat exceptionnel	10,3	10,7	10,4
Bénéfice / Perte de l'exercice	58,9	32,3	54,7
Bénéfice / Perte après paiement des charges sociales de l'exploitant	45,8	26,2	42,6

Source : Agreste - RICA Île-de-France 2019

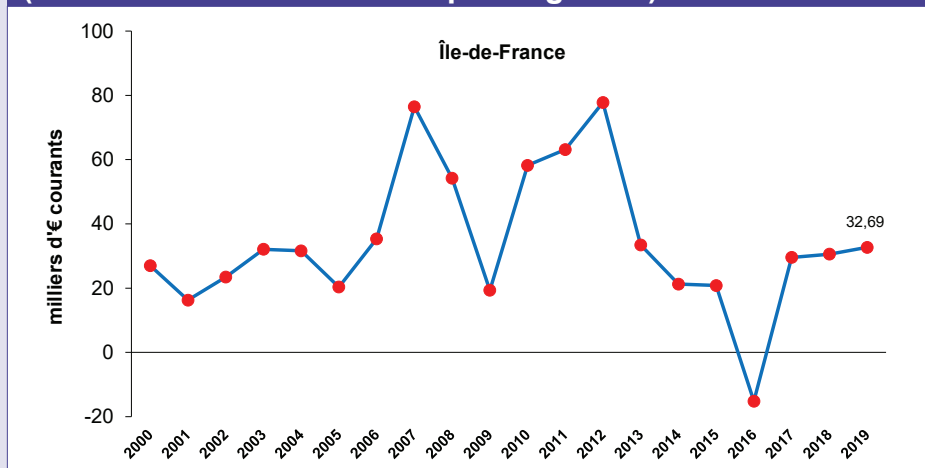
(1) Les surfaces agricoles et les cheptels des exploitations sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul d'une production brute standard (PBS). La PBS décrit un potentiel économique annuel des exploitations et permet de les classer en petites (PBS inférieure à 25 k €), moyennes (de 25 k € à moins de 100 k €) et grandes (100 k € et plus). Il s'agit encore ici des catégories utilisées historiquement avant le recensement de l'agriculture 2020.

(2) Unité de travail annuel. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle permet de cumuler les différents temps de travail.

(3) Unité de travail annuel non salarié.

Les données économiques

Résultat courant avant impôts (RCAI) par UTA non salarié 2019 (orientation céréales et oléoprotéagineux)

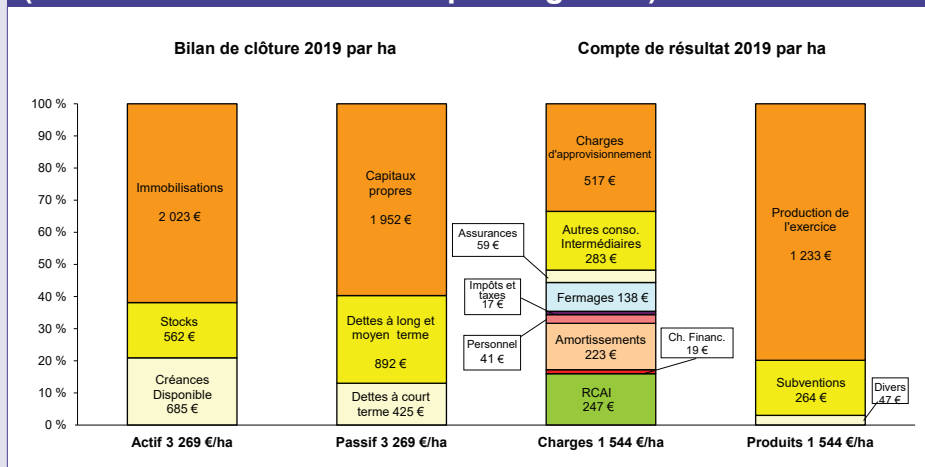


Source : Agreste - RICA Île-de-France 2019

Remarque :

Les valeurs de 2000 à 2017 reposent sur les coefficients de PBS "2007", celles de 2018 et 2019 sur les coefficients de PBS "2013".

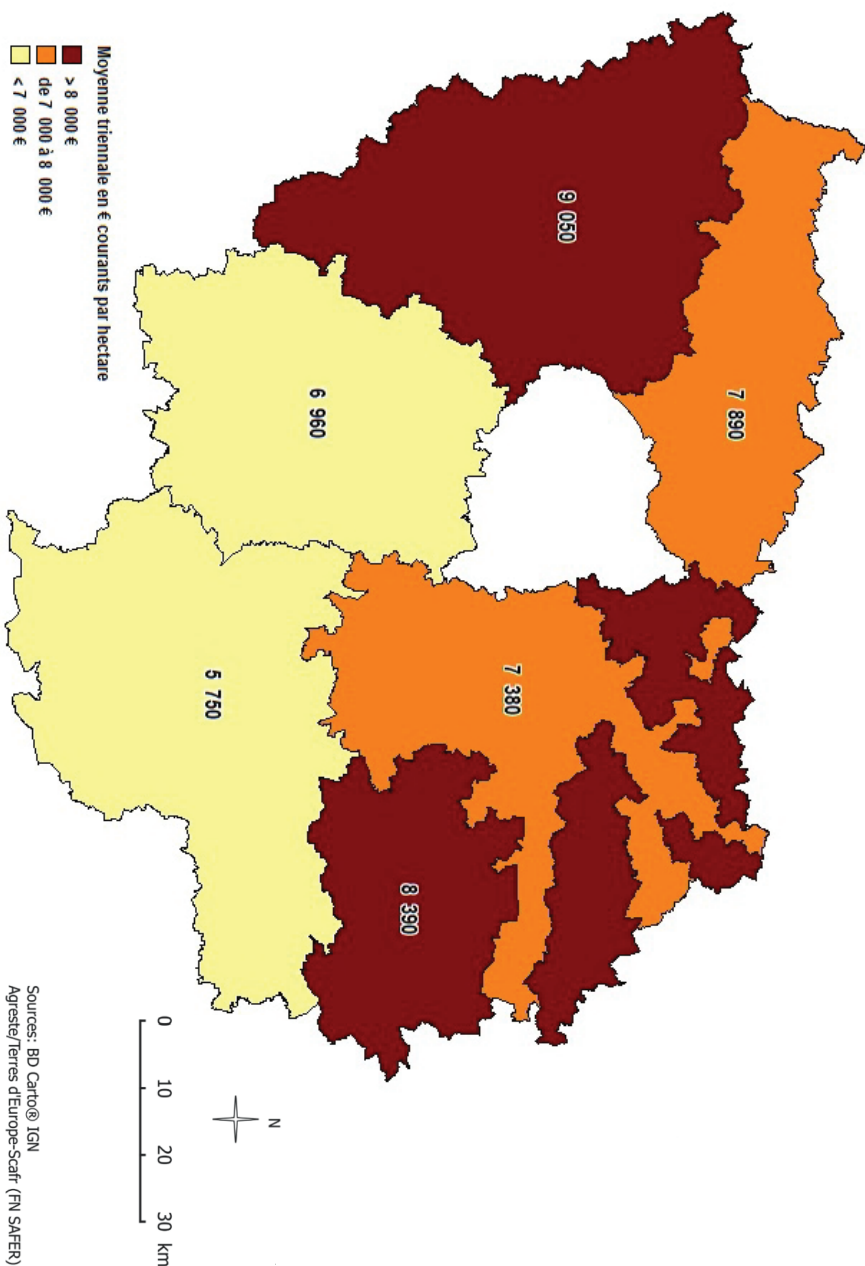
Bilan de clôture et compte de résultat 2019 par hectare (orientation céréales et oléoprotéagineux)



Source : Agreste - RICA Île-de-France 2019

Les données économiques

Prix des terres libres en Île-de-France en 2020 par regroupement de régions agricoles



Le développement rural

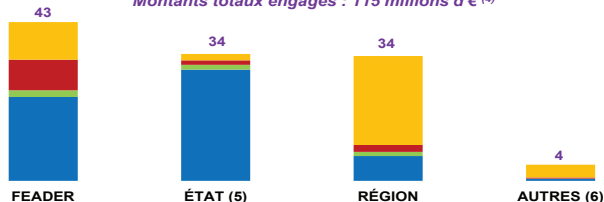
Enveloppe octroyée par le FEADER ⁽¹⁾ à l'Île-de-France pour la programmation 2014-2020

Principales mesures	Montant (millions d'euros)
Mesures agroenvironnementales et climatiques et agriculture biologique	15,00
Investissements dans les exploitations agricoles (<i>modernisation, diversification, etc.</i>)	12,00
Installation des jeunes agriculteurs	6,40
Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale - LEADER	6,20
Animation et investissements en faveur de la biodiversité (<i>y compris Natura 2000</i>)	5,50
Coopération	5,00
Forêt et bois	3,30
Montant total toutes mesures	57,60

Contribution du FEADER et des financements publics nationaux associés mobilisée pendant la période 2014-2020 ⁽²⁾

Répartition des financements par type de mesure ⁽³⁾ (en millions d'€)

Montants totaux engagés : 115 millions d'€ ⁽⁴⁾



Sources : DRIAAF Île-de-France - Conseil régional d'Île-de-France

(1) Fonds européen agricole pour le développement rural.

(2) Au titre de la programmation 2014-2020 (données provisoires).

(3) Cf. Développement rural : mesures financées pour l'Île-de-France.

(4) Montants engagés issus du suivi des exécutions financières par PDR fourni par l'ASP au 31 décembre 2020.

(5) Dont Agence de l'eau (21,5 millions d'€).

(6) Autres financeurs dont Conseils départementaux et autres collectivités.

(7) En vue d'améliorer la performance économique et environnementale des exploitations agricoles et des entreprises rurales.

Développement rural : mesures financées pour l'Île-de-France

Le programme de développement rural 2014-2020 en Île-de-France recouvre l'ensemble des priorités européennes, tout en s'appuyant sur les enjeux particuliers de la région capitale.

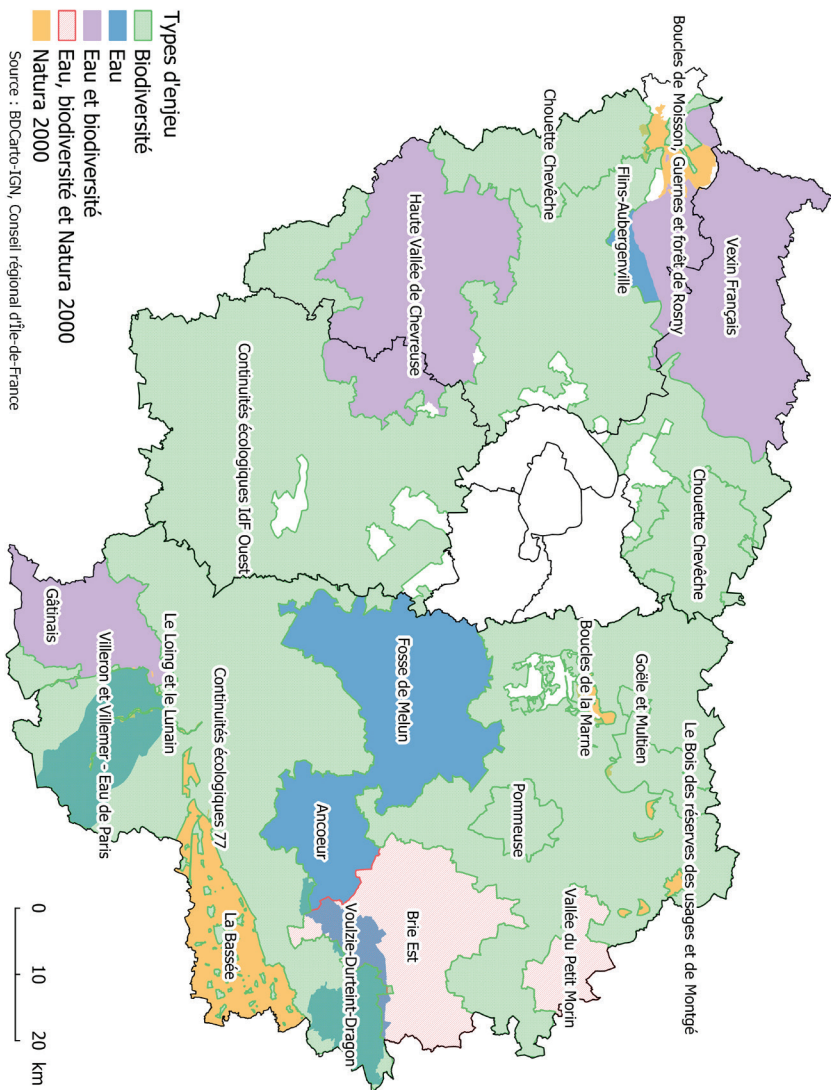
Les fonds FEADER et les crédits nationaux appelés en contrepartie doivent permettre de :

- moderniser les exploitations agricoles et d'améliorer les pratiques, la diversification (agricole ou non-agricole) des exploitations ;
- développer les outils de première transformation à destination des industries agroalimentaires mais aussi encourager la transformation et la commercialisation des productions agricoles ;
- financer la dotation jeunes agriculteurs à hauteur de 100 % (80 % FEADER et 20 % État) et stimuler le développement des petites exploitations ;
- accompagner la conversion et le maintien en agriculture biologique ;
- soutenir les exploitants ayant recours à des mesures agroenvironnementales ;
- encourager la mise en place de systèmes agro forestiers ;
- dynamiser la gestion forestière ;
- animer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement, le déploiement du programme LEADER et la mise en réseau des acteurs du territoire francilien.

La programmation 2014-2020 est dotée de 57,6 M€, soit 0,6 % du montant total octroyé par l'Union européenne à la France. Le Conseil régional d'Île-de-France en est l'autorité de gestion, le service agriculture de la direction de l'agriculture, de la ruralité et de la forêt assure les missions de guichet unique – service instructeur (GUSI). L'instruction des demandes est pour l'essentiel effectuée en DDT.

Le développement rural

Projets agroenvironnementaux et climatiques proposés en 2019 aux agriculteurs selon la localisation des parcelles



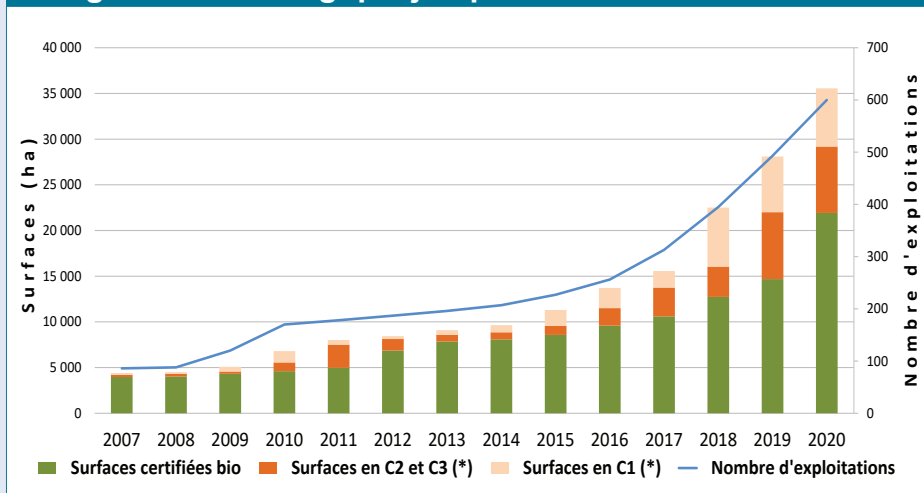
L'agriculture biologique

Agriculture biologique - Données chiffrées en 2020

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France ⁽¹⁾
Nombre d'exploitations	250	140	134	27	600
SAU (ha)	16 240	8 137	9 760	923	35 558
<i>dont SAU en conversion</i>	<i>6 527</i>	<i>3 292</i>	<i>3 548</i>	<i>91</i>	<i>13 640</i>
Part dans la SAU totale (%)	4,9	9,4	12,0	1,6	6,3
Évolution SAU 2020/2019 (%)	+ 15,8	+ 21,5	+ 11,7	+ 8,9	+ 14,8
Les principales productions végétales (ha)					
Céréales	8 173	3 839	4 224	256	16 576
Protéagineux	1 037	840	742	17	2 637
Légumes frais	502	168	351	45	1 084
Surface toujours en herbe (STH)	569	612	180	210	1 703
Cultures fourragères	2 758	1 452	2 259	314	6 863

(1) Y compris Paris et la petite couronne.

Évolution du nombre d'exploitations et des surfaces en agriculture biologique jusqu'en 2020

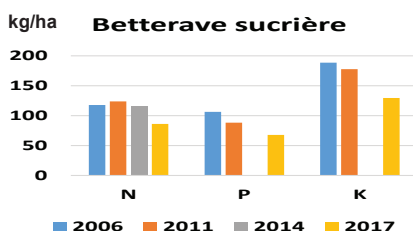
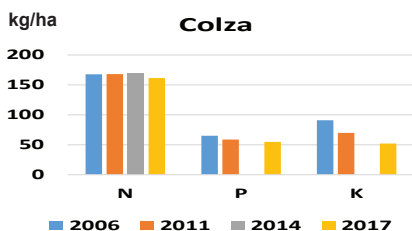
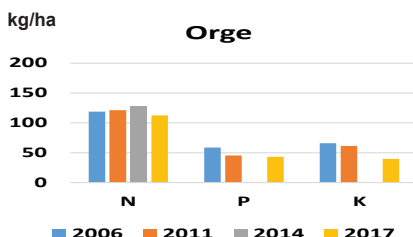
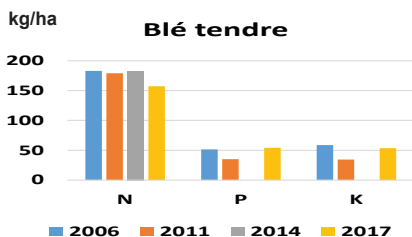


Sources : Agence Bio, organismes certificateurs

(*) C1 - C2 - C3 : première, deuxième et troisième années de conversion à l'agriculture biologique.

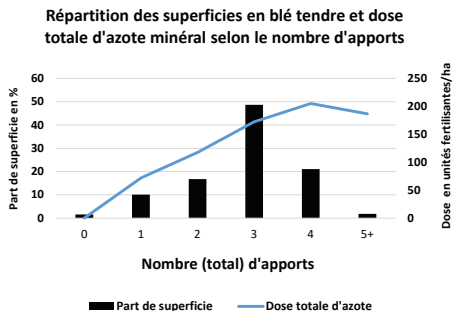
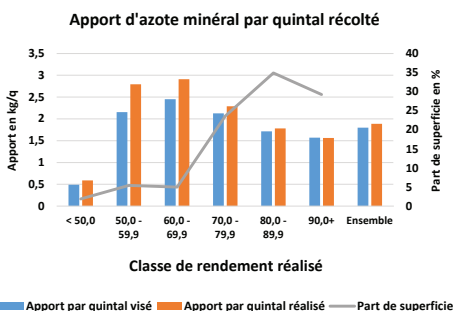
La fertilisation minérale

Apports moyens d'éléments minéraux de 2006 à 2017



Source : Agreste - Enquêtes Pratiques culturales grandes cultures 2006, 2011, 2014, 2017

Apports moyens d'éléments minéraux pour le blé tendre en 2017



Source : Agreste - Enquête Pratiques culturales grandes cultures 2017



Les produits phytosanitaires

Répartition de la quantité de produits phytosanitaires ⁽¹⁾ utilisée annuellement en agriculture en Île-de-France ⁽²⁾ par catégorie de substance active ⁽³⁾



(1) Cet indicateur est calculé à partir de la quantité de substances actives utilisées en tonnes (QSA).

(2) La répartition géographique des ventes de produits phytosanitaires est, depuis 2014, possible selon le code postal de l'utilisateur. Ce critère est utilisé ici, alors que c'était la localisation du vendeur qui l'était auparavant. Cette évolution explique une rupture importante avec les données publiées dans les éditions précédentes de ce mémento. Les données 2008 à 2013 ont été rebasées en cohérence avec cette nouvelle méthodologie.

(3) La révision de la quantité de substances actives (QSA) Fongicides utilisée entre 2008 et 2019 a conduit à un recalcul des contributions de toutes les familles ; les proportions sont donc significativement différentes de celles publiées précédemment.

(4) BNVD : Banque nationale des ventes distributeurs. Cette base de données recense les ventes des distributeurs de produits phytosanitaires. Elle permet de connaître la liste des substances actives vendues sur un territoire et de les regrouper par fonction (herbicide, fongicide, insecticide, régulateur, etc.) et par niveau de toxicité pour la santé humaine.

Source : BNVD ⁽⁴⁾ - Traitement DRIAAF Île-de-France - SRAL

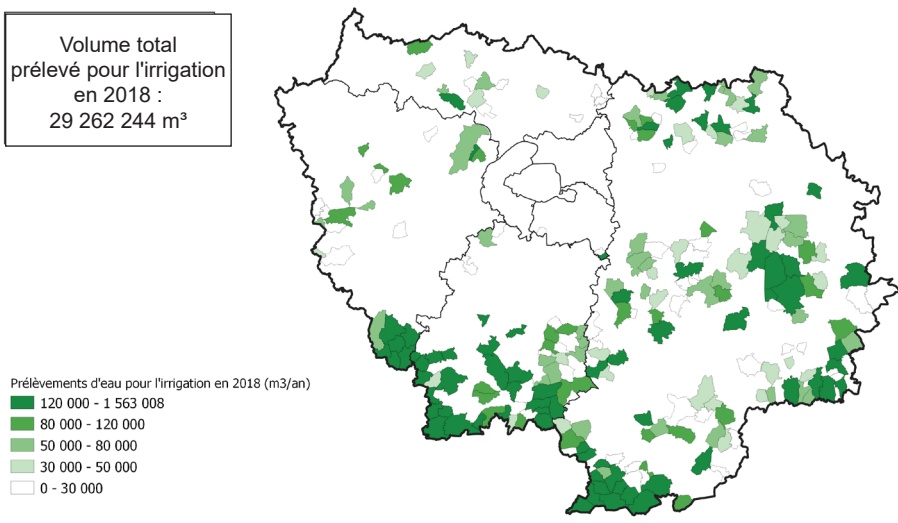
L'irrigation

Surfaces irrigables et irriguées en 2010 et 2020

	2010		2020	
	Surfaces (ha)	Part de la SAU (%)	Surfaces (ha)	Part de la SAU (%)
Surface irrigable	57 113	10,0	61 138	10,8
Surface irriguée	30 212	5,3	34 348	6,1
Surface irriguée par culture (ha)	Surfaces (ha)	Part de la surface de la culture (%)	Surfaces (ha)	Part de la surface de la culture (%)
Betterave industrielle	6 174	15,6	7 905	18,8
Blé	8 389	3,5	6 628	3,4
Céréales hors blé et maïs	4 193	5,9	5 406	5,0
Maïs grain et semence	2 500	6,5	3 620	7,1
Pommes de terre	2 653	79,8	3 302	69,1
Légumes frais, fraise, melon	2 787	76,4	3 292	75,4
Oléo-protéagineux hors colza	1 486	3,1	1 421	4,8
Colza	329	0,5	701	1,2
Prairie et production de fourrage	307	1,3	684	3,7
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires	492	74,5	619	70,5
Fruits	178	17,3	261	24,3
Fleurs et pépinières	444	40,6	160	27,7
Autres cultures	280	0,9	349	1,3
Total	30 212	5,3	34 348	6,1

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 (données provisoires pour 2020)

Prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2018



Source : Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE)

La forêt et le bois

Surface de forêt par catégorie de propriété

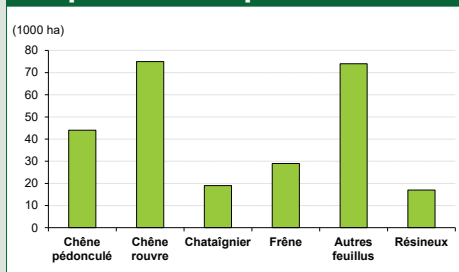
(1 000 ha)	Publique	Privée avec PSG ⁽¹⁾	Privée sans PSG ⁽¹⁾	Total
Ouest Île-de-France	44 ± 3	22 ± 4	59 ± 6	126 ± 6
Seine-et-Marne	42 ± 2	36 ± 5	59 ± 6	137 ± 5
Île-de-France	86 ± 3	58 ± 7	119 ± 8	263 ± 7

Source : Institut national de l'information géographique et forestière - IGN

(1) PSG : Plan simple de gestion.

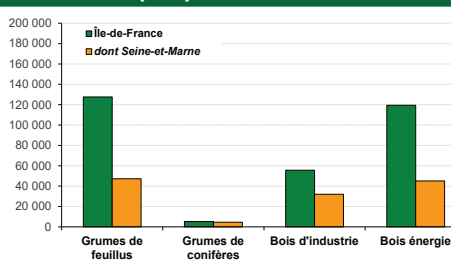
Résultats d'inventaire forestier - Kit IGN 2016 (campagnes 2005 - 2014).

Surface des forêts de production par essence



Source : Institut national de l'information géographique et forestière - IGN

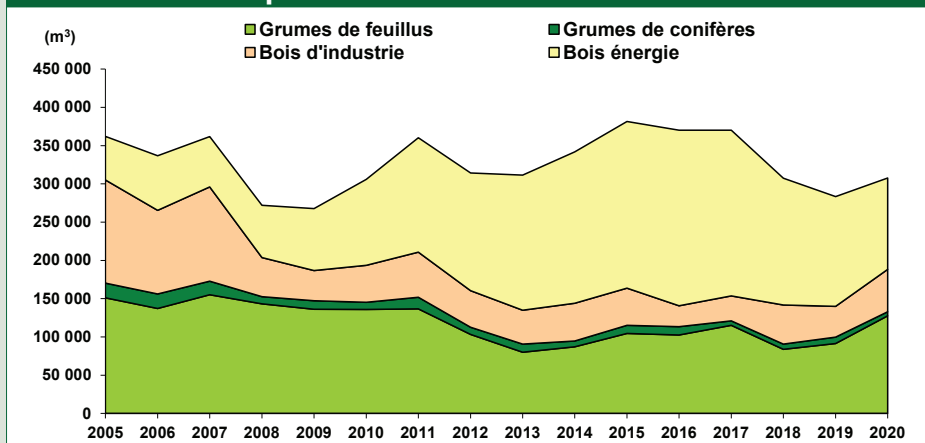
Récolte commercialisée de bois (m³) en 2020



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche 2020 Exploitation forestière

Résultats d'inventaire forestier - Kit IGN 2016 (campagnes 2005 - 2014).

Évolution du volume de bois commercialisé dans les forêts franciliennes depuis 2005



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche 2005 à 2019 - Exploitation forestière

La forêt et le bois

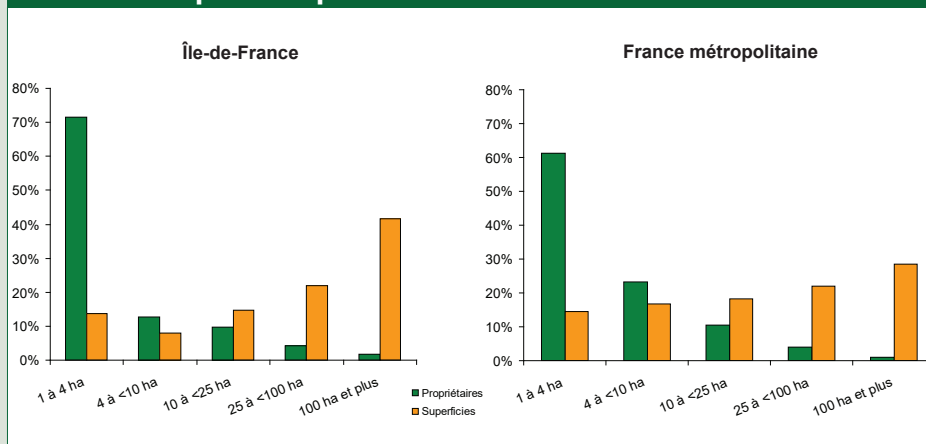
Nombre de propriétaires et superficie des propriétés forestières privées ⁽¹⁾ par classe de surface

Taille de la propriété	Île-de-France		France métropolitaine	
	Nombre de propriétaires	Superficie (ha)	Nombre de propriétaires	Superficie (ha)
Moins de 25 ha	15 500	58 500	1 084 800	4 834 800
25 ha ou plus	1 000	101 900	57 500	4 923 800
Ensemble	16 500	160 400	1 142 300	9 758 600

Source : Agreste - Enquête forêt privée 2012

(1) Le champ de l'enquête forêt privée 2012 est limité aux propriétaires d'une surface forestière cadastrée d'au moins 1 ha dans un département. D'après une exploitation du cadastre 2007, le nombre de propriétaires de forêt privée de moins de 1 ha est évalué en Île-de-France à environ 130 000, qui s'ajoutent aux 16 500 propriétaires de l'enquête forêt privée 2012.

Nombre de propriétaires et superficie des propriétés forestières privées par classe de surface détaillée ⁽¹⁾



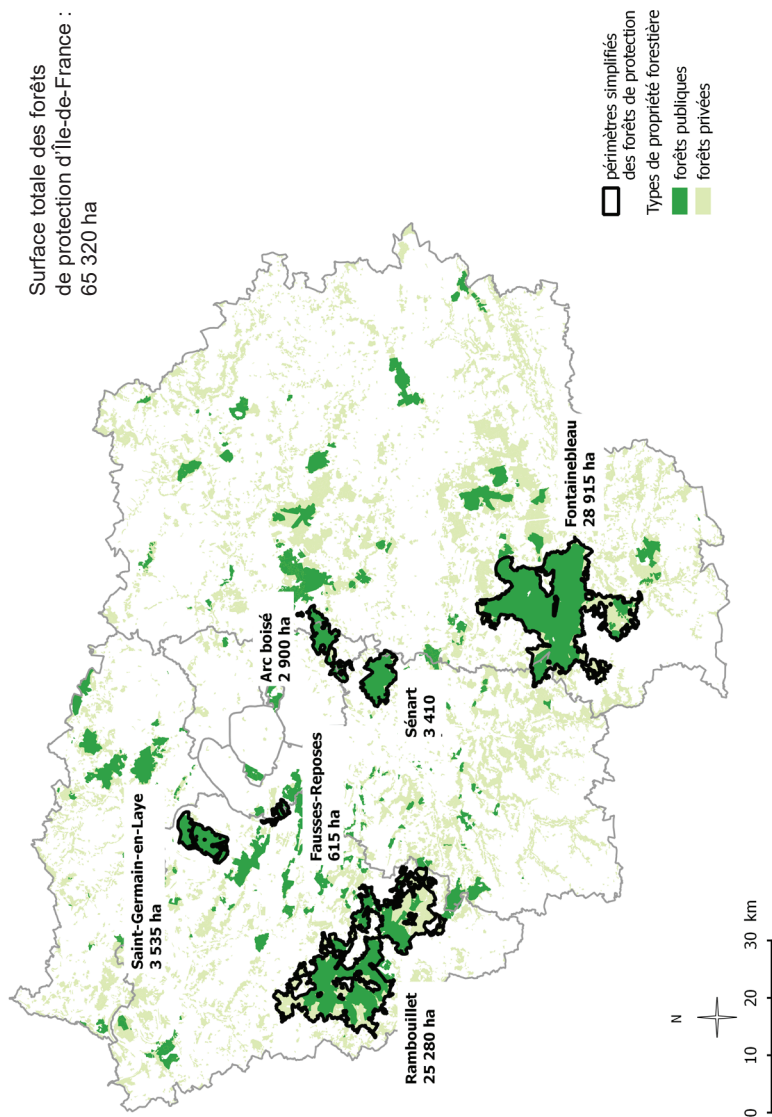
Source : Agreste - Enquête forêt privée 2012

(1) Le plan simple de gestion (PSG) est obligatoire pour tout ensemble de parcelles forestières appartenant à un même propriétaire, constituant au total une surface supérieure ou égale à 25 hectares, en prenant en compte tous les îlots de plus de 4 hectares situés sur la commune de l'îlot le plus grand et sur les communes contiguës à celle-ci. En Île-de-France, la propriété forestière est morcelée. La superficie moyenne d'une parcelle d'un seul tenant est proche de 1 ha.

La forêt et le bois

Inventaire des forêts de protection ⁽¹⁾

Surface totale des forêts
de protection d'Île-de-France :
65 320 ha



(1) Forêt de protection : statut de sauvegarde des forêts, à l'échelle de la parcelle cadastrale, validé par le Conseil d'Etat, permettant de garantir la pérennité de leurs fonctions sociales, environnementales et de protection contre l'érosion, et de les préserver du mitage et de l'urbanisation.
Code forestier articles L141-1, R141-1 et suivants.

Sources : BD Carto® IGN DRIAAF-DDT d'Île-de-France
IFN autorisation n°2007 - CFO-2-029



L'industrie agroalimentaire

Entreprises fortement implantées ⁽¹⁾ en Île-de-France en 2018

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés (équivalent temps plein)
Industries agroalimentaires	1 058	12 918
Transf. et conserv. viande et prép. viande	89	1 655
Transf. et conserv. poisson, crust., etc.	19	179
Transf. et conserv. de fruits et légumes	69	580
Fabrication de produits laitiers	62	1 526
Travail des grains ; fab. prod. amylacé	14	155
Fab. prod. boulangerie-pâtis. et pâtes	160	1 777
Fab. d'autres produits alimentaires ⁽²⁾	478	3 850
Autres ⁽³⁾	18	63
Fabrication de boissons	149	3 133
Commerce de gros de produits agroalimentaires	4 061	25 082
Ensemble	5 119	38 000

Situation économique des activités agroalimentaires en 2018

(millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Secteur d'activité		
Industries agroalimentaires	7 243	1 425
Transf. et conserv. viande et prép. viande	439	102
Transf. et conserv. poisson, crust., etc.	66	12
Transf. et conserv. de fruits et légumes	174	43
Fabrication de produits laitiers	S ⁽⁴⁾	S ⁽⁴⁾
Travail des grains ; fab. prod. amylacé	104	27
Fab. prod. boulangerie-pâtis. et pâtes	340	100
Fab. d'autres produits alimentaires ⁽²⁾	1 243	320
Autres ⁽³⁾	S ⁽⁴⁾	S ⁽⁴⁾
Fabrication de boissons	3 430	694
Commerce de gros de produits agroalimentaires	41 022	3 349
Ensemble	48 265	4 774

Source : Agreste, Insee - ESANE

(1) **Entreprises dont au moins 80 % de l'effectif salarié est employé dans la région.**

(2) Fabrication de sucre, de cacao, de chocolat et confiseries, de condiments et assaisonnements, de plats préparés, d'aliments homogénéisés et diététiques ainsi que transformation du thé et du café.

(3) Fabrication d'huile et de graisse végétale et animale, fabrication d'aliments pour animaux.

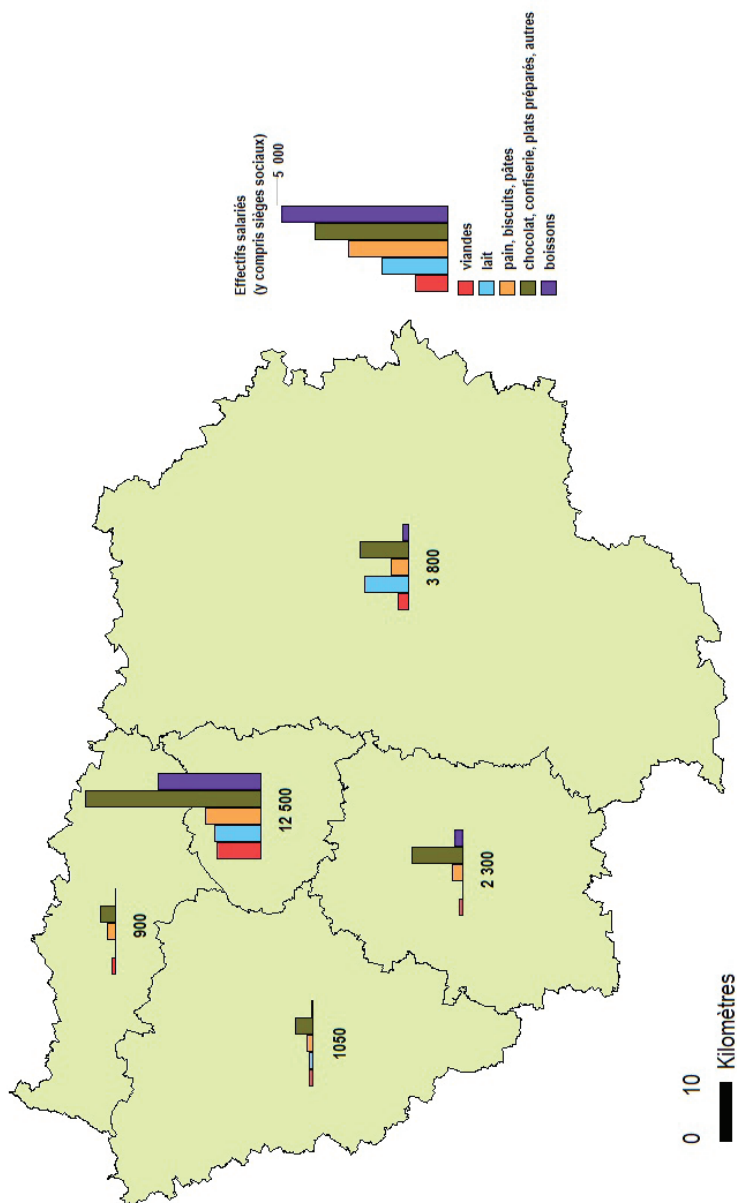
(4) Donnée soumise au secret statistique.

Champ : entreprises de l'industrie agroalimentaire et du commerce de gros de produits agroalimentaires (hors artisanat commercial, c'est-à-dire charcuterie, boulangerie, pâtisserie, cuisson de produits de boulangerie).

NB : les tableaux ci-dessus sont relatifs aux seules entreprises fortement implantées en Île-de-France, alors que la carte de la page 31 présente des données pour l'intégralité des établissements de l'industrie agroalimentaire présents en Île-de-France, qu'ils soient rattachés à une entreprise régionale ou non (hors commerce de gros et artisanat commercial).

L'industrie agroalimentaire

Les salariés des établissements de l'industrie agroalimentaire au 31/12/2018 (hors artisanat commercial et commerce de gros)



Sources: BD Cartho® IGN
ACOSS



La distribution alimentaire

Nombre d'établissements en activité en Île-de-France en 2019 par classe d'effectifs salariés

Catégorie	Type d'établissement	Nombre de salariés				Total
		0	1-9	10-99	100et+	
Centrales d'achat alimentaires		173	30	14	6	223
Total commerce de gros de produits alimentaires (commerce interentreprises)		4 832	1 432	628	73	6 965
	<i>dont fruits et légumes</i>	411	205	142	7	765
	<i>viandes, produits laitiers</i>	282	105	126	4	517
	<i>produits de la mer</i>	152	60	18	0	230
	<i>surgelés</i>	67	42	35	7	151
Total commerce de détail à prédominance alimentaire non spécialisé		5 251	4 506	1 692	204	11 653
	<i>dont produits surgelés</i>	23	370	15	1	409
	<i>alimentation générale surface < 120 m²</i>	4 332	3 119	187	1	7 639
	<i>supérettes - 120 à 400 m²</i>	309	446	264	0	1 019
	<i>supermarchés - 400 à 2 500 m²</i>	573	570	1 190	44	2 377
	<i>hypermarchés - Surface > 2 500 m²</i>	14	1	36	158	209
Total commerce de détail spécialisé		5 376	4 908	505	7	10 796
	<i>dont détaillant fruits et légumes</i>	736	613	82	2	1 433
	<i>détaillant viandes, bouchers</i>	1 459	1 547	132	0	3 138
	<i>détaillant produits de la mer, poissonniers</i>	225	169	21	0	415
	<i>commerce de pain, pâtisserie et confiserie</i>	636	599	57	0	1 292
Total artisanat commercial		2 876	3 693	976	1	7 546
	<i>dont charcuterie</i>	151	170	38	0	359
	<i>cuisson de produits de boulangerie</i>	262	190	24	0	476
	<i>boulangerie et boulangerie-pâtisserie</i>	1 848	3 105	849	1	5 802
	<i>pâtisserie</i>	615	228	65	1	909
Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés		4 001	1 496	61	0	5 558
Total restauration		31 641	24 570	5 233	94	61 538
	<i>dont restauration traditionnelle</i>	11 981	12 815	2 845	31	27 672
	<i>cafétérias et autres libres-services</i>	81	43	28	1	153
	<i>restauration rapide</i>	14 122	9 134	1 263	7	24 526
	<i>services des traiteurs</i>	3 798	787	162	11	4 758
	<i>restauration collective sous contrat ⁽¹⁾</i>	472	776	505	25	1 778
	<i>autres services de restauration n.c.a ⁽¹⁾</i>	1 187	1 015	430	19	2 651
Total général - Nombre d'établissements		54 150	40 635	9 109	385	104 279

Source : Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - Stocks au 31/12/2019 - INSEE - Données définitives

(1) Les effectifs de la restauration collective sont très partiels dans ce tableau.

Plus de 50 % des sites de préparation ou de service de repas ne sont pas comptabilisés ici,

car rattachés à l'activité principale de l'établissement (enseignement, hôpital, secteur socio-médical), et non différenciés.



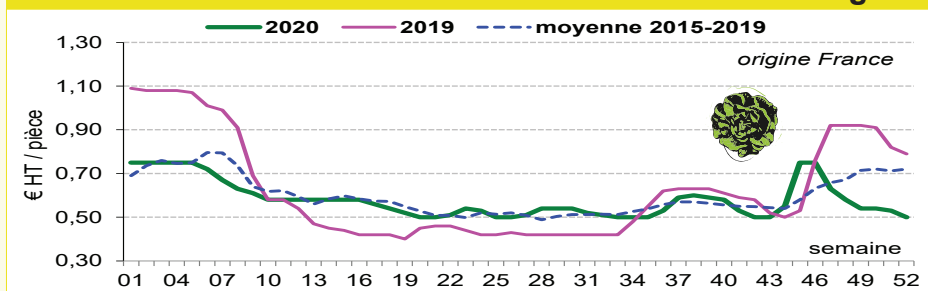
L'approvisionnement

Arrivages de fruits et légumes au marché d'intérêt national (MIN) de Rungis en 2020 (marché physique)

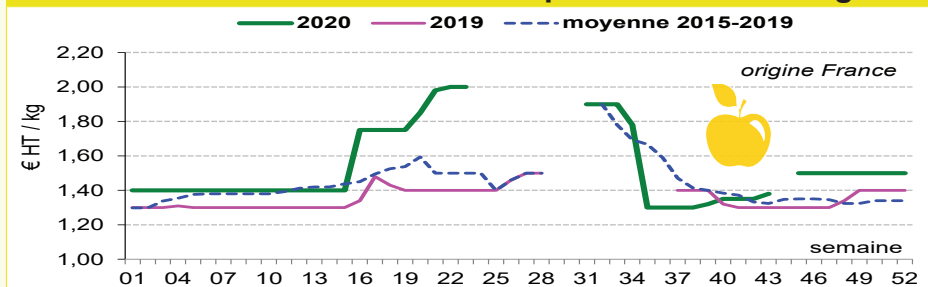
Légumes (tonnes)	Origine				Fruits (tonnes)	Origine			
	France	Import UE	Import hors UE	% origine France		France	Import UE	Import hors UE	% origine France
Pommes de terre	57 241	11 729	920	82 %	Bananes	31 682	26 166	80 093	23 %
Oignons	23 867	11 110	754	67 %	Pommes	27 489	2 111	2 112	87 %
Tomates	22 533	34 525	8 955	34 %	Melons	14 437	14 716	4 646	43 %
Carottes	16 648	6 156	21	73 %	Pastèques	6 067	13 587	8 292	22 %
Salades	11 279	6 359	51	64 %	Clémentines	4 813	36 097	6 049	10 %
Choux, chou de Bruxelles	6 545	9 140	391	41 %	Poires	4 426	8 393	2 016	30 %
Poireaux	5 931	1 553	14	79 %	Fraises, fruits rouges	4 230	18 257	2 398	17 %
Courgettes	5 582	9 683	1 309	34 %	Abricots	4 015	2 156	136	64 %
Endives	5 054	849	36	85 %	Nectarines	3 955	7 960	171	33 %
Choux-fleurs	4 316	764	31	84 %	Cerises	3 670	1 685	323	65 %
Concombres	4 004	10 639	251	27 %	Oranges	3 413	29 690	13 536	7 %
Navets	3 391	1 337	66	71 %	Raisins	3 114	20 975	2 683	12 %
Autres légumes	37 768	62 462	37 975	27 %	Autres fruits	22 441	75 974	166 121	8 %
Total	204 160	166 306	50 773	48 %	Total	133 749	257 767	288 576	20 %

Source : Semmaris

Prix hebdomadaires en 2020 de la laitue Batavia à Rungis



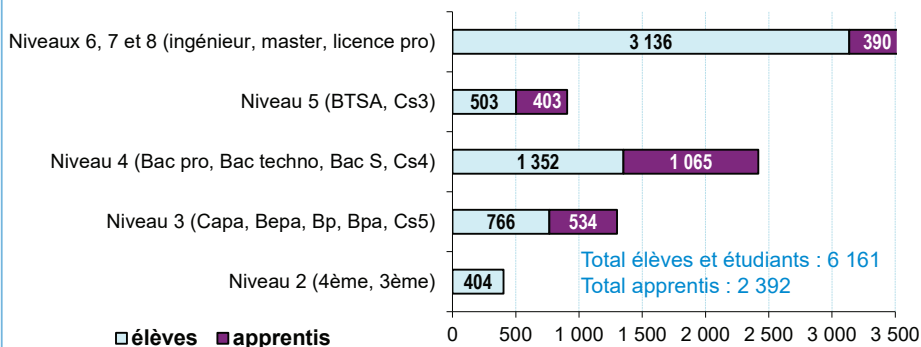
Prix hebdomadaires en 2020 de la pomme Gala à Rungis



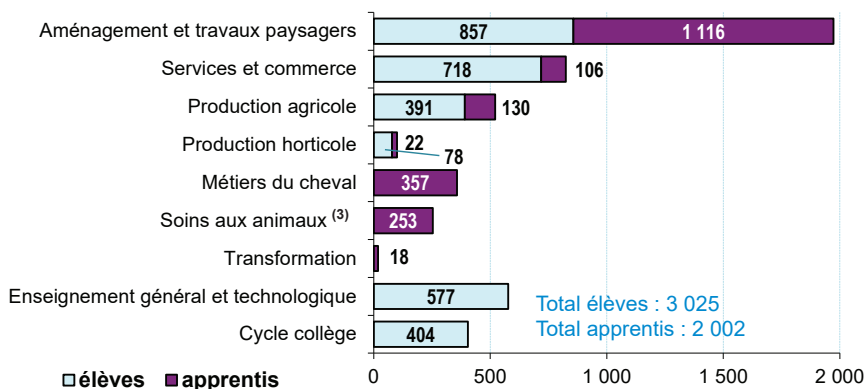
Source : SRISE Île-de-France (RNM Rungis)

Effectifs des élèves, étudiants et apprentis en Île-de-France Année scolaire 2020-2021

Répartition par niveau de formation ⁽¹⁾



Répartition par secteur de formation ⁽²⁾



Sources : DRIAAF Île-de-France (SRFD - oct. 2020 et janv. 2021), Conseil régional d'Île-de-France (janv. 2021)

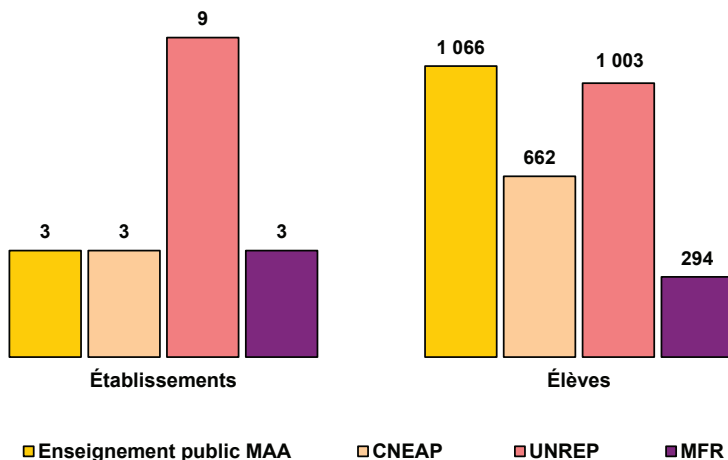
(1) Hors enseignement agricole dispensé dans les établissements de l'éducation nationale.

(2) Hors étudiants en enseignement supérieur long (ingénieur, master, licence pro).

(3) Conseil - Vente en animalerie.

L'enseignement agricole

Répartition des établissements et des élèves par type d'établissement ⁽¹⁾ - Année scolaire 2020-2021



(1) Sous tutelle du MAA.

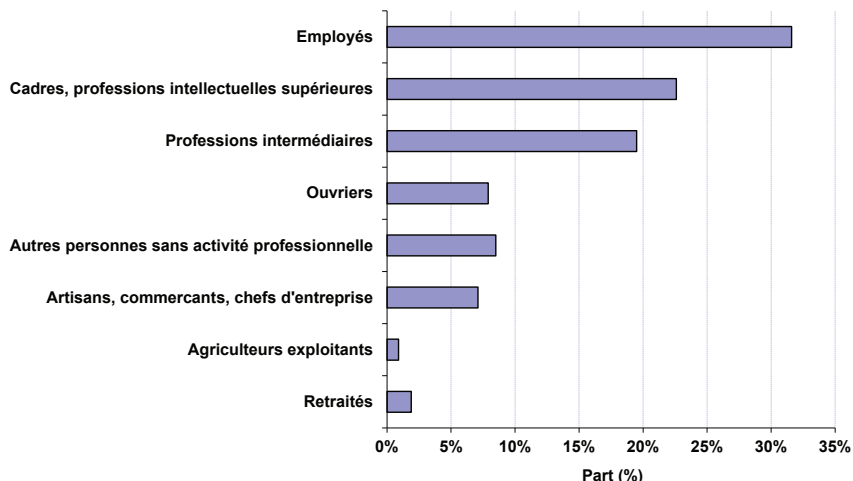
MAA : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

CNEAP : Conseil national de l'enseignement agricole privé.

UNREP : Union nationale rurale d'éducation et de promotion.

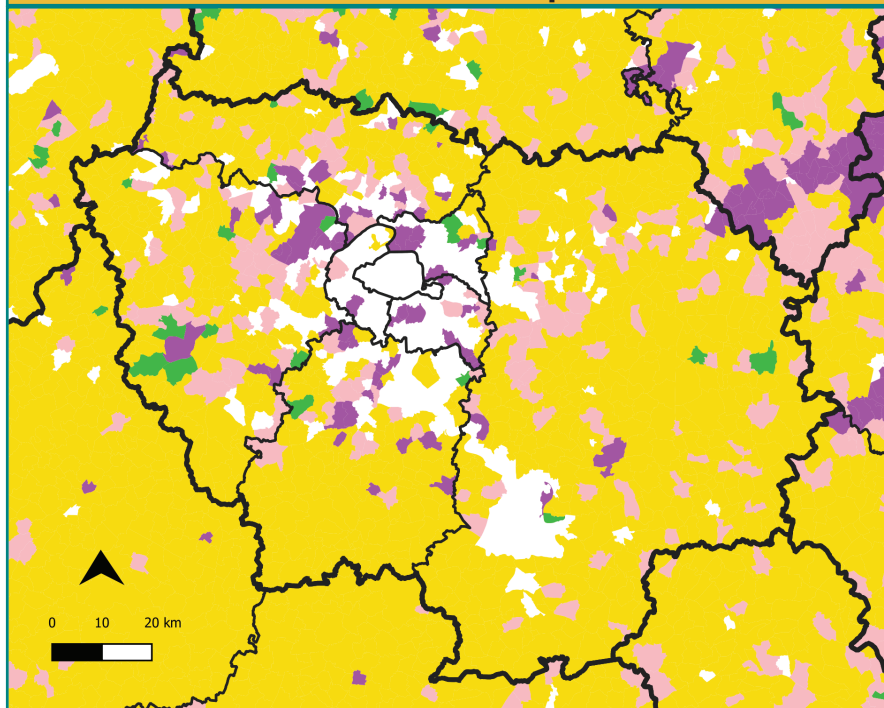
MFR : Maison familiale rurale.

Répartition des élèves par catégorie socio-professionnelle des parents - Année scolaire 2020-2021



Sources : DRIAAF Île-de-France, Conseil régional d'Île-de-France

Orientation technico-économique des communes



Prix : 3 €
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020, BDCarto©IGN

OTEX communales

- Grandes cultures
- Légumes (y compris plein champ), horticulture, fleurs, fruits, vignes
- Élevage (y compris exploitations mixtes grandes cultures et élevage)
- Autres, dont polyculture et apiculture
- Limites régionales

www.agreste.agriculture.gouv.fr